

## **PROCES VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Délégués présents ou supplés :** F. MONTREYNAUD, N. GRENAND, I. MANSANTI, S. PODOR, F. LECESTRE supplée par C. DELAUNAY, C. BLANCHARD, É. BOILEAU, M-J. VAILLANT, É. AUBRON, J-J. GUILHOTO, S. NAHAN, L. MASSON, M. TREMBLAY, F. DROSSON supplée par M. NICOLLE, J-J. SEROUL, C. CZUBA, A. LOURY, M. BARY, P. LAMBERT, B. GUEUX, T. MÖTHE, L. TUPINIER, O. FARAMA, C. LAVANTUREUX, A. DE CUYPER, C. DE CUYPER, J. CHARDON, V. LAMOTTE, D. BOSSU, G. MICAUD, D. GAUTHIER, F. TURCIN, J-P. JACQUOT, J. PERRET, T. BOITELET supplée par H. BAILLEUX, L. PAPA, C. CHERRIER, P. BASTÉ, D. GRAILLOT, P. PELLÉ, P. THIBAUT supplée par G. VAN BRUSSEL BELOT, M. VALÉRO, É. BERAU, P. GENDRON, A. GALLY, F. COLLET, B. MAUVAIS, H. RATON, C. QUILLET, J-M. SERRES, A. GUICHARD.

**Délégués absents ayant donné procuration :** Néant.

**Délégués absents excusés :** X. COLLON.

### **Désignation d'un(e) secrétaire de séance :**

A l'unanimité, Monsieur Damien GAUTHIER est désigné secrétaire de séance.

### **Approbation du Procès-verbal du Conseil communautaire du 9 avril 2026 :**

Le procès-verbal des travaux du Conseil communautaire du 9 avril 2026 est porté à l'approbation des conseillers communautaires.

Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### **Modification de l'ordre du jour :**

- **Suppression :** motion relative à la compensation pour les communes et intercommunalités de l'exonération partielle de la taxe sur le foncier non bâti en faveur des terrains agricoles.

La modification de l'ordre du jour est adoptée à l'unanimité.

## **I. Affaires générales :**

- **Modification de la délibération 47.2026 – désignation des représentants de la 3CVT au PETR du Grand Auxerrois**

*Rapporteur : Etienne BOILEAU*

Monsieur le Président expose,

Lors du dernier conseil communautaire, l'Assemblée a établi la liste des dix élus représentant la 3CVT au sein du PETR du Grand Auxerrois.

Après obtention de précisions par la direction du PETR, la 3CVT ne peut être représentée que par six élus titulaires du fait de sa population désormais inférieure à 15 000 habitants.

Le nombre de membres suppléants n'est en revanche pas impacté.

A la lumière de cette information, il est proposé à l'Assemblée de désigner les membres titulaires et suppléants pour siéger au sein du Comité syndical du PETR.

Monsieur le Président propose de remplacer Marc VALERO par Alain DE CUYPER en tant que membre suppléant et d'arrêter la liste des représentants suivante :

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Titulaire/Suppléant</b>
BOILEAU	Étienne	Titulaire
GALLY	Aline	Titulaire
GAUTHIER	Damien	Titulaire
VAILLANT	Marie-José	Titulaire
CHARDON	Jérôme	Titulaire
BASTE	Philippe	Titulaire
DE CUYPER	Alain	Suppléant
BOSSU	Denis	Suppléant
RATON	Hervé	Suppléant

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide :**

- **DE DÉSIGNER** les élus communautaires membres titulaires et suppléants au PETR du Grand Auxerrois suivants :

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Titulaire/Suppléant</b>
BOILEAU	Étienne	Titulaire
GALLY	Aline	Titulaire
GAUTHIER	Damien	Titulaire
VAILLANT	Marie-José	Titulaire
CHARDON	Jérôme	Titulaire
BASTE	Philippe	Titulaire
DE CUYPER	Alain	Suppléant
BOSSU	Denis	Suppléant
RATON	Hervé	Suppléant

- **D'ARRÊTER** la liste des membres titulaires et suppléants au 7 mai 2026.

- **Désignation des représentants de la 3CVT – Comité syndical du Syndicat mixte d'enseignement artistique**

*Rapporteur : Etienne BOILEAU*

Monsieur le Président expose,

Le Syndicat Mixte d'Enseignement Artistique (SMEA) met à la disposition de la Communauté de communes Chablis Villages et Terroirs des enseignant(e)s artistiques pour constituer l'équipe pédagogique de l'école de musique intercommunale.

Conformément aux statuts du syndicat, lesquels précisent en leur article 7 que chaque membre du syndicat mixte dispose de deux sièges avec voix délibérante au sein du comité syndical, il y a lieu de désigner **deux représentants titulaires et deux représentants suppléants** pour représenter la 3CVT au sein du comité syndical du SMEA.

*Pour rappel, ci-dessous les représentants 3CVT à échéance du mandat précédent :*

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Hélène	COMOY	Poilly-sur-Serein	Florence	MOULINET	Deux Rivières
François	COLLET	Venouse	Vincent	AHU	Varennes

Au 6 mai 2026, **trois élus se sont déclarés candidats titulaires** afin de siéger au sein de l'entité :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Béatrice	MAUVAIS	Vermenton			
François	COLLET	Venouse			
Adeline	COURTOIS	Mailly-la-Ville			

Un appel à candidature est lancé :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Béatrice	MAUVAIS	Vermenton	Adeline	COURTOIS	Mailly-la-Ville
François	COLLET	Venouse	Pascal	PELLÉ	Rouvray

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide :**

- **DE DESIGNER** les représentants titulaires et suppléants de la 3CVT au comité syndical du SMEA suivants :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Béatrice	MAUVAIS	Vermenton	Adeline	COURTOIS	Mailly-la-Ville
François	COLLET	Venouse	Pascal	PELLÉ	Rouvray

- Désignation des représentants de la 3CVT – Syndicat mixte des déchets du Centre Yonne

*Rapporteur : Etienne BOILEAU*

Monsieur le Président expose,

Le syndicat mixte des déchets du centre Yonne (SDCY) est un syndicat mixte d'étude pour la valorisation et le traitement des déchets ménagers et assimilés du Centre Yonne. Le syndicat a également pour objet le portage d'un programme local de prévention des déchets.

Conformément aux statuts du syndicat, le SDCY est administré par un Comité Syndical composé de 23 délégués nommés par les collectivités adhérentes. Chaque collectivité est représentée par 2 délégués, plus 1 délégué supplémentaire par tranche de 10 000 habitants pour les intercommunalités dépassant les 20 000 habitants.

S'agissant de la 3CVT, il y a lieu de désigner **deux représentants titulaires et deux représentants suppléants** pour représenter la 3CVT au sein du Comité Syndical du SDCY.

*Pour rappel, ci-dessous les représentants 3CVT à échéance du mandat précédent :*

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Philippe	BASTE	Prégilbert	Denis	MAILLARD	Vermenton
Jean	MICHAUT	Beines	Charles	BERTHOLLET	Rouvray

Au 6 mai 2026, plusieurs élus se sont déclarés candidats afin de siéger au sein de l'entité :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Philippe	BASTE	Pré Gilbert			
Françoise	GOUNOT	Sainte-Pallaye			

Un appel à candidature est lancé :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Philippe	BASTE	Pré Gilbert	Harold	BAILLEUX	Poilly-sur-Serein
Françoise	GOUNOT	Sainte-Pallaye	Alain	GUICHARD	Villy

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide :**

- **DE DESIGNER** les représentants titulaires et suppléants de la 3CVT au comité syndical du SDCY suivants :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Philippe	BASTE	Pré Gilbert	Harold	BAILLEUX	Poilly-sur-Serein
Françoise	GOUNOT	Sainte-Pallaye	Alain	GUICHARD	Villy

- Désignation du représentant de la 3CVT – société publique locale Agence économique régionale BFC

*Rapporteur : Etienne BOILEAU*

Monsieur le Président expose,

L'Agence économique régionale (AER) Bourgogne-Franche-Comté est une société publique locale. Elle a pour missions d'accompagner le maintien et le développement de l'activité économique et l'emploi sur le territoire ainsi que de promouvoir l'attractivité du territoire.

Ses objectifs stratégiques sont :

- Accompagner le maintien et le développement de l'activité économique et de l'emploi sur le territoire ;
- Soutenir la politique de développement économique et sa mise en œuvre dans les territoires en fonction des besoins ;
- Développer l'innovation et l'éco-innovation ;
- Promouvoir l'attractivité économique de la région.

L'AER Bourgogne-Franche-Comté propose des services à destination des entreprises de tous secteurs d'activité et de toute taille, ainsi qu'à destination des territoires et/ou établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Depuis 2020, l'Agence bénéficie de 55 actionnaires : le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté et 54 EPCI, dont la CC Chablis Villages et Terroirs.

Conformément aux statuts de l'Agence, il y a lieu de désigner **un représentant titulaire et un représentant suppléant** pour représenter la 3CVT au sein de l'Assemblée générale et toute autre émanation de l'AER.

Pour rappel, ci-dessous le représentant 3CVT à échéance du mandat précédent :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Damien	GAUTHIER	Maligny	Sylvain	ROUMIER	Sainte-Pallaye

Au 6 mai 2026, un élu s'est déclaré candidat afin de siéger au sein de l'entité :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Damien	GAUTHIER	Maligny			

Un appel à candidature est lancé :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Damien	GAUTHIER	Maligny	Jean-Marc	SERRES	Vermenton

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide :**

- **DE DESIGNER** les représentants titulaire et suppléant de la 3CVT au sein de l'Agence économique régionale suivants :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Damien	GAUTHIER	Maligny	Jean-Marc	SERRES	Vermenton

- Désignation des représentants de la 3CVT – société publique locale Office de tourisme Chablis, Cure, Yonne et Tonnerrois

*Rapporteur : Etienne BOILEAU*

Monsieur le Président expose,

L'Office de tourisme Chablis, Cure, Yonne et Tonnerrois est une société publique locale (SPL). Il a pour objet la gestion, l'animation et la promotion touristique, culturelle et événementielle du territoire ainsi que la gestion des équipements dédiés.

Depuis 2020, l'Office de tourisme bénéficie de 2 actionnaires : la CC Le Tonnerrois en Bourgogne et la CC Chablis Villages et Terroirs.

Ainsi, conformément aux statuts de la SPL, il y a lieu de désigner **sept représentants titulaires** pour représenter la 3CVT au sein du Conseil d'administration et toute autre émanation de l'Office de tourisme.

Pour rappel, ci-dessous les représentants 3CVT à échéance du mandat précédent :

Titulaire		Commune
Marie-José	VAILLANT	Chablis
Béatrice	MAUVAIS	Vermenton
François	COLLET	Venouse
Thierry	OLIVIER	Bazarnes
Bernard	PARTONNAUD	Trucy-sur-Yonne
Emmanuel	MAUFROY	Pontigny
Patrice	WAHLEN	Saint-Cyr-les-Colons

Au 6 mai 2026, **huit élus se sont déclarés candidats** afin de siéger au sein de l'entité :

<b>Candidat</b>		<b>Commune</b>
Marie-José	VAILLANT	Chablis
François	COLLET	Venouse
Agnès	DAUVISSAT	Beines
Béatrice	MAUVAIS	Vermenton
Laurent	PAPA	Pontigny
Joris	MAILLARD	Sainte-Pallaye
Jean-Paul	KRAWEZYK	Sainte-Pallaye
Gilles	VAN BRUSSEL-BELOT	Saint-Cyr-les-Colons

Un appel à candidature est lancé en séance – Les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix sont :

<b>Candidat</b>		<b>Commune</b>	<b>Nbre de voix</b>
Marie-José	VAILLANT	Chablis	47
Tony	BOITELET	Poilly-sur-Serein	34
Christelle	LAVANTUREUX	Lignorelles	28
Valérie	LAMOTTE	Lucy-sur-Cure	31
Béatrice	MAUVAIS	Vermenton	48
Laurent	PAPA	Pontigny	41
Gilles	VAN BRUSSEL-BELOT	Saint-Cyr-les-Colons	30

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide :**

- **DE DESIGNER** les représentants de la 3CVT au sein de la SPL Office de tourisme Chablis, Cure, Yonne et Tonnerrois suivants :

<b>Candidat</b>		<b>Commune</b>
Marie-José	VAILLANT	Chablis
Tony	BOITELET	Poilly-sur-Serein
Christelle	LAVANTUREUX	Lignorelles
Valérie	LAMOTTE	Lucy-sur-Cure
Béatrice	MAUVAIS	Vermenton
Laurent	PAPA	Pontigny
Gilles	VAN BRUSSEL-BELOT	Saint-Cyr-les-Colons

- Désignation des représentants de la 3CVT – Syndicat des eaux du tonnerrois

*Rapporteur : Etienne BOILEAU*

Monsieur le Président expose,

Le syndicat des eaux du tonnerrois (SET) est une structure compétente en matière d'eau potable et d'assainissement collectif. A ce titre, il exerce en lieu et place de la 3CVT la compétence assainissement collectif sur la commune de Fleys.

En conséquence, conformément aux statuts du syndicat, il y a lieu de désigner **un représentant titulaire et un représentant suppléant** pour représenter la 3CVT au sein du SET.

*Pour rappel, ci-dessous les représentants 3CVT à échéance du mandat précédent :*

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Stéphane	AUFRERE	Fleys	Xavier	COLLON	Fleys

*Au 6 mai 2026, aucun élu ne s'est déclaré candidat afin de siéger au sein de l'entité.*

Un appel à candidature est lancé :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Xavier	COLLON	Fleys	Sébastien	PODOR	Béru

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide :**

- **DE DESIGNER** les représentants titulaire et suppléant de la 3CVT au sein du Syndicat des eaux du tonnerrois suivants :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Xavier	COLLON	Fleys	Sébastien	PODOR	Béru

- Désignation des représentants de la 3CVT – Syndicat mixte d'animation et de développement touristique du canal du nivernais

*Rapporteur : Etienne BOILEAU*

Monsieur le Président expose,

Le syndicat mixte d'animation et de développement touristique du Canal du nivernais a pour objet un programme d'action concerté en matière de communication et de mise en marché touristiques du canal du Nivernais. Il définit, pilote et anime la stratégie de développement du bassin touristique du Canal et assure la gestion des enveloppes financières de subventions allouées au titre du contrat de canal.

Conformément aux statuts du syndicat mixte, il y a lieu de désigner **deux délégués titulaires et deux délégués suppléants** pour représenter la 3CVT au sein du syndicat mixte d'animation et de développement touristique du canal du nivernais.

Pour rappel, ci-dessous les représentants 3CVT à échéance du mandat précédent :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Jean-Michel	GODEFROY	Mailly-le-Château	Béatrice	MAUVAIS	Vermenton
Thierry	OLIVIER	Bazarnes	Jeannine	JOUBLIN	Mailly-la-Ville

Au 6 mai 2026, plusieurs élus se sont déclarés candidats afin de siéger au sein de l'entité :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Françoise	GOUNOT	Sainte-Pallaye			
Pascal	THILLOT	Mailly-la-Ville	Anne	SALAUN DE KERMARCAL	Mailly-la-Ville

Un appel à candidature est lancé :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Françoise	GOUNOT	Sainte-Pallaye	Hervé	RATON	Vermenton
Pascal	THILLOT	Mailly-la-Ville	Géraldine	MICAUD	Mailly-le-Château

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- **DE DESIGNER** les représentants titulaires et suppléants de la 3CVT au sein du Syndicat mixte d'animation et de développement touristique du canal du nivernais suivants :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Françoise	GOUNOT	Sainte-Pallaye	Hervé	RATON	Vermenton
Pascal	THILLOT	Mailly-la-Ville	Géraldine	MICAUD	Mailly-le-Château

- Désignation des représentants de la 3CVT – Syndicat du bassin du serein

*Rapporteur : Etienne BOILEAU*

Monsieur le Président expose,

Le Syndicat du Serein exerce la compétence gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations sur tout ou partie des communes d'Aigremont, Beine, Béru, Chablis, Chemilly-sur-Serein, Chichée, Courgis, Fleys, Fontenay-près-Chablis, La Chapelle-Vaupelteigne, Lichères-près-Aigremont, Lignorelles, Ligny-le-Châtel, Maligny, Méré, Nitry, Poilly-Sur-Serein, Pontigny, Préhy, Rouvray, Saint-Cyrles-Colons, Varennes, Venouse, Villy.

Conformément aux statuts du syndicat mixte, il y a lieu de désigner **douze délégués titulaires et douze délégués suppléants** pour représenter la 3CVT au sein du syndicat.

Pour rappel, ci-dessous les représentants 3CVT à échéance du mandat précédent :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Jean	MICHAUT	Beine	Sébastien	CHAMON	Beine
Christian	CISLAGHI	Chablis	Stéphane	AUFRERE	Fleys
Cédric	CHERRIER	Pontigny	Isabelle	DOMINJON	Varenes
Thomas	ESTEVE	Pontigny	Marlène	PAUTRE	Lignorelles
Patrick	CERVEAU	Poilly-sur-Serein	Olivier	SAVARY	Maligny
Philippe	SODOYER	Maligny	Anne	GRANDET	Chablis
Yves	ERFORT	Venouse	Jean	KLOS	Rouvray
Alain	DE CUYPER	Ligny-le-Châtel	Sébastien	GOUFIER	Ligny-le-Châtel
Thierry	MOTHE	Fontenay-Près-Chablis	Philippe	DAUVISSAT	La Chapelle-Vaupelteigne
Jean-Jacques	CARRE	La Chapelle-Vaupelteigne	Françoise	DOLOZILEK	Saint-Cyr-les-Colons
Bruno	BROUSSEAU	Varenes	Frédéric	MONTREYNAUD	Aigremont
Gérald	VILAIN	Chemilly-sur-Serein	Hélène	COMOY	Poilly-sur-Serein

Au 6 mai 2026, **16 élus se sont déclarés candidats titulaires** afin de siéger au sein de l'entité :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Anne	GRANDET	Chablis	Aliénor	GOUAILHARDOU	Chablis
Yves	ERFORT	Venouse	Antoine	BETHERY	Aigremont
Patrick	VAILLANT	Villy	Bruno	GERMANEAU	Villy
Isaac	MANSANTI	Beines	Anaëlle	ROBERT	Beines
Alain	DE CUYPER	Ligny-le-Châtel	Sébastien	GOUFIER	Ligny-le-Châtel
Cédric	CHERRIER	Pontigny	Jean-Philippe	JACQUOT	Méré
Philippe	SODOYER	Maligny	Nicolas	DEGRYSE	Pontigny
Matthias	LALIQUE	Poilly-sur-Serein	Noël	POURANTRU	Lignorelles
Frank	TUPINIER	La Chapelle Vaupelteigne	Alexandre	MATHIEU	Chemilly-sur-Serein
Thierry	MOTHE	Fontenay-près-Chablis	Stéphane	RELTENNE	Rouvray
David	CARRE	Béru	Aline	GALLY	Varenes
Francis	BUCHEZ	Saint-Cyr-les-Colons	Laurence	LE COURT DE BERU	Béru

Un appel à candidature est lancé :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Isaac	MANSANTI	Beines	Anaëlle	ROBERT	Beines
David	CARRE	Béru	Laurence	LE COURT DE BERU	Béru
Anne	GRANDET	Chablis	Aliénor	GOUAILHARDOU	Chablis
Thierry	MOTHE	Fontenay-Près-Chablis	Aline	GALLY	Varenes
Frank	TUPINIER	La Chapelle Vaupelteigne	Jean-Philippe	JACQUOT	Méré

Alain	DE CUYPER	Ligny-le-Châtel	Sébastien	GOUFIER	Ligny-le-Châtel
Philippe	SODOYER	Maligny	Noël	POURANTRU	Lignorelles
Matthias	LALIQUE	Poilly-sur-Serein	Alexandre	MATHIEU	Chemilly-sur-Serein
Cédric	CHERRIER	Pontigny	Nicolas	DEGRYSE	Pontigny
Francis	BUCHEZ	Saint-Cyr-les-Colons	Antoine	BETHERY	Aigremont
Yves	ERFORT	Venouse	Stéphane	RELTIENTNE	Rouvray
Patrick	VAILLANT	Villy	Bruno	GERMANEAU	Villy

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide :**

- **DE DESIGNER** les représentants titulaires et suppléants de la 3CVT au sein du Syndicat mixte du Bassin du serein suivants :

<i>Titulaire</i>		<i>Commune</i>	<i>Suppléant</i>		<i>Commune</i>
Isaac	MANSANTI	Beines	Anaëlle	ROBERT	Beines
David	CARRE	Béru	Laurence	LE COURT DE BERU	Béru
Anne	GRANDET	Chablis	Aliénor	GOUAILHARDOU	Chablis
Thierry	MOTHE	Fontenay-Prés-Chablis	Aline	GALLY	Varennes
Frank	TUPINIER	La Chapelle Vaupelteigne	Jean-Philippe	JACQUOT	Méré
Alain	DE CUYPER	Ligny-le-Châtel	Sébastien	GOUFIER	Ligny-le-Châtel
Philippe	SODOYER	Maligny	Noël	POURANTRU	Lignorelles
Matthias	LALIQUE	Poilly-sur-Serein	Alexandre	MATHIEU	Chemilly-sur-Serein
Cédric	CHERRIER	Pontigny	Nicolas	DEGRYSE	Pontigny
Francis	BUCHEZ	Saint-Cyr-les-Colons	Antoine	BETHERY	Aigremont
Yves	ERFORT	Venouse	Stéphane	RELTIENTNE	Rouvray
Patrick	VAILLANT	Villy	Bruno	GERMANEAU	Villy

- Désignation des représentants de la 3CVT – Syndicat mixte Yonne Beuvron

*Rapporteur : Etienne BOILEAU*

Monsieur le Président expose,

Le Syndicat mixte Yonne Beuvron exerce la compétence gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations sur tout ou partie des communes de Bazarnes, Bessy-sur-Cure, Deux Rivières, Mailly-la-Ville, Mailly-le-Château, Prégilbert, Sainte-Pallaye, Sery et Trucy-sur-Yonne.

Conformément aux statuts du syndicat mixte, il y a lieu de désigner **trois délégués titulaires et trois délégués suppléants** pour représenter la 3CVT au sein du syndicat.

Pour rappel, ci-dessous les représentants 3CVT à échéance du mandat précédent :

Titulaires		Commune	Suppléants		Commune
Marc	PARIS	Mailly-la-Ville	Jean-Michel	DEDIEU	Mailly-le-Château
Françoise	GOUNOT	Sainte Pallaye	Ghislaine	ROBERT MINET	Sainte Pallaye
Fabien	GUETTARD	Prégilbert	Philippe	BASTE	Prégilbert

Au 6 mai 2026, **quatre élus se sont déclarés candidats titulaires** afin de siéger au sein de l'entité :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Françoise	GOUNOT	Sainte Pallaye	Maggy	ALBERTELLI	Sainte Pallaye
Fabien	GUETTARD	Prégilbert			
Denis	BOSSU	Mailly-la-Ville	Isabelle	CARRE	Mailly-la-Ville
Maxime	LETANG	Mailly-le-Château			

Un appel à candidature est lancé :

Titulaires		Commune	Suppléants		Commune
Françoise	GOUNOT	Sainte Pallaye	Maggy	ALBERTELLI	Sainte Pallaye
Fabien	GUETTARD	Prégilbert	Maxime	LETANG	Mailly-le-Château
Denis	BOSSU	Mailly-la-Ville	Isabelle	CARRE	Mailly-la-Ville

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide :**

- **DE DESIGNER** les représentants titulaires et suppléants de la 3CVT au sein du Syndicat mixte Yonne Beuvron suivants :

Titulaires		Commune	Suppléants		Commune
Françoise	GOUNOT	Sainte Pallaye	Maggy	ALBERTELLI	Sainte Pallaye
Fabien	GUETTARD	Prégilbert	Maxime	LETANG	Mailly-le-Château
Denis	BOSSU	Mailly-la-Ville	Isabelle	CARRE	Mailly-la-Ville

- Désignation des représentants de la 3CVT – Syndicat mixte Yonne Médian

*Rapporteur : Etienne BOILEAU*

Monsieur le Président expose,

Le Syndicat mixte Yonne Médian exerce la compétence gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations sur tout ou partie des communes de Bazarnes, Beine, Courgis, Deux-Rivières, Saint-Cyr-les-Colons et Vermenton.

Conformément aux statuts du syndicat mixte, il y a lieu de désigner **un délégué titulaire et un délégué suppléant** pour représenter la 3CVT au sein du syndicat.

Pour rappel, ci-dessous les représentants 3CVT à échéance du mandat précédent :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Hervé	RATON	Vermenton	Jean	MICHAUT	Beine

Au 6 mai 2026, **deux élus se sont déclarés candidats titulaires** afin de siéger au sein de l'entité :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Hervé	RATON	Vermenton			
Stéphanie	FROMONOT	Saint-Cyr-les-Colons			

Un appel à candidature est lancé :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Stéphanie	FROMONOT	Saint-Cyr-les-Colons	Hervé	RATON	Vermenton

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- **DE DESIGNER** les représentants titulaire et suppléant de la 3CVT au sein du Syndicat mixte Yonne Médiain suivants :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Stéphanie	FROMONOT	Saint-Cyr-les-Colons	Hervé	RATON	Vermenton

#### • Désignation des représentants de la 3CVT – EPAGE de l'Armançon

Rapporteur : Etienne BOILEAU

Monsieur le Président expose,

L'établissement public d'aménagement et de gestion des eaux (EPAGE) de l'Armançon exerce la compétence gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations sur tout ou partie des communes de Carisey, Ligny-le-Châtel et Méré.

Conformément aux statuts du syndicat mixte, et puisque la population cumulée des trois communes concernées atteint 1754 habitants, il y a lieu de désigner **un délégué titulaire et un délégué suppléant** pour représenter la 3CVT au sein du syndicat.

Pour rappel, ci-dessous les représentants 3CVT à échéance du mandat précédent :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Jean-Philippe	JACQUOT	Méré	Eric	ROLLET	Ligny-le-Châtel

Au 6 mai 2026, **deux élus se sont déclarés candidats suppléants** afin de siéger au sein de l'entité :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Jean-Philippe	JACQUOT	Méré	Alain	DE CUYPER	Ligny-le-Châtel
			Patrick	THOMAS	Carisey

Un appel à candidature est lancé :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Jean-Philippe	JACQUOT	Méré	Alain	DE CUYPER	Ligny-le-Châtel

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- **DE DESIGNER** les représentants titulaire et suppléant de la 3CVT au sein de l'EPAGE de l'Armançon suivants :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Jean-Philippe	JACQUOT	Méré	Alain	DE CUYPER	Ligny-le-Châtel

- Désignation des représentants de la 3CVT – PNR du Morvan

*Rapporteur : Etienne BOILEAU*

Monsieur le Président expose,

Le Syndicat mixte Parc naturel régional du Morvan exerce la compétence gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Conformément aux statuts du syndicat mixte, il y a lieu de désigner **un délégué titulaire et un délégué suppléant** pour représenter la 3CVT au sein de la formation GEMAPI BASSIN VERSANT CURE YONNE du syndicat.

*Pour rappel, ci-dessous les représentants 3CVT à échéance du mandat précédent :*

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Françoise	GOUNOT	Sainte-Pallaye			

*Madame Françoise GOUNOT ayant retiré sa candidature le 5 mai 2026, au 6 mai 2026 aucun élu ne s'est déclaré candidat afin de siéger au sein de l'entité.*

Un appel à candidature est lancé :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Françoise	GOUNOT	Sainte-Pallaye	Alain	LOURY	Deux-Rivières

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- **DE DESIGNER** les représentants titulaire et suppléant de la 3CVT au sein du Syndicat mixte Parc naturel régional du Morvan suivants :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Françoise	GOUNOT	Sainte-Pallaye	Alain	LOURY	Deux-Rivières

- Désignation des représentants de la 3CVT au sein de la commission consultative paritaire – Syndicat départemental d'énergies de l'Yonne

*Rapporteur : Etienne BOILEAU*

Monsieur le Président expose,

Le Syndicat départemental d'énergies de l'Yonne est autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité ainsi que de la fourniture d'électricité aux tarifs règlementés sur le territoire des collectivités membres. S'agissant de la distribution publique de gaz, il est autorité organisatrice selon le transfert des établissements publics dépositaires de cette compétence.

Conformément aux statuts du syndicat mixte, il y a lieu de désigner **un délégué titulaire et un délégué suppléant** pour représenter la 3CVT au sein du syndicat.

*Pour rappel, ci-dessous les représentants 3CVT à échéance du mandat précédent :*

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Philippe	BASTE	Prégilbert	Thierry	OLIVIER	Bazarnes
Damien	GAUTHIER	Maligny	Chantal	ROYER	Ligny-le-Châtel

**Au 6 mai 2026, 4 élus se sont déclarés candidats titulaires et 2 élus se sont déclarés candidats suppléants afin de siéger au sein de l'entité :**

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Mickaël	MICHOT	Prégilbert	Fabien	GUETTARD	Prégilbert
Denis	BOSSU	Mailly-la-Ville	Isabelle	DOMINJON	Varennes

Un appel à candidature est lancé :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Denis	BOSSU	Mailly-la-Ville	Fabien	GUETTARD	Prégilbert

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide :**

- **DE DESIGNER** les représentants titulaire et suppléant de la 3CVT au sein de la commission consultative EPCI du Syndicat départemental d'énergies de l'Yonne suivants :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Denis	BOSSU	Mailly-la-Ville	Fabien	GUETTARD	Prégilbert

- Désignation des représentants de la 3CVT – Syndicat mixte de la fourrière animale Centre Yonne

*Rapporteur : Etienne BOILEAU*

Monsieur le Président expose,

Le syndicat mixte de la fourrière animale Centre Yonne a pour mission d'aller chercher et de recueillir les chiens errants et divagants ainsi que les chats libres (errants) qui sont en détresse absolue.

Conformément aux statuts du syndicat mixte, il y a lieu de désigner **deux délégués titulaires et deux délégués suppléants** pour représenter la 3CVT au sein du syndicat.

Pour rappel, ci-dessous les représentants 3CVT à échéance du mandat précédent :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Jean	MICHAUT	Beine	Marie-Claire	RELTIEUNE	Rouvray
Hélène	COMOY	Poilly-sur-Serein	François	COLLET	Venouse

Au 6 mai 2026, plusieurs élus se sont déclarés candidats afin de siéger au sein de l'entité :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
François	COLLET	Venouse			
Anne	SALAUN DE KERMARCAL	Mailly-la-Ville			

Un appel à candidature est lancé :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
François	COLLET	Venouse	Harold	BAILLEUX	Poilly-sur-Serein
Anne	SALAUN DE KERMARCAL	Mailly-la-Ville	Jérôme	CHARDON	Ligny-le-Châtel

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- **DE DESIGNER** les représentants titulaire et suppléant de la 3CVT au sein du Syndicat mixte de la fourrière animale Centre Yonne suivants :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
François	COLLET	Venouse	Harold	BAILLEUX	Poilly-sur-Serein
Anne	SALAUN DE KERMARCAL	Mailly-la-Ville	Jérôme	CHARDON	Ligny-le-Châtel

- Désignation des représentants de la 3CVT – Société publique locale Agence d'attractivité de l'Yonne

*Rapporteur : Etienne BOILEAU*

Monsieur le Président expose,

L'agence d'attractivité de l'Yonne est une société publique locale (SPL). Elle a pour objet de contribuer à l'attractivité territoriale, la qualité de vie de ses habitants promouvoir et favoriser le développement ainsi que l'expansion de l'économie touristique et ses retombées pour le département de l'Yonne mais également ses prestataires dans le soutien aux filières stratégiques.

Depuis 2020, l'Office de tourisme bénéficie de 9 actionnaires : le Département de l'Yonne, la communauté d'agglomération de l'Auxerrois, la communauté d'agglomération du Grand Sénonais, la communauté de communes d'Avallon-Vézelay-Morvan, la communauté de communes de Chablis Villages et Terroirs, la communauté de communes du Jovinien, la communauté de communes du Serein, la communauté de communes de Serein et Armance, la communauté de communes le Tonnerrois en Bourgogne.

Ainsi, conformément aux statuts de la SPL, il y a lieu de désigner **un représentant titulaire** pour représenter la 3CVT au sein du Conseil d'administration et toute autre émanation de l'Agence d'attractivité.

Pour rappel, ci-dessous le représentant 3CVT à échéance du mandat précédent :

Titulaire		Commune
Marie-José	VAILLANT	Chablis

Au 6 mai 2026, **deux élus se sont déclarés candidats** afin de siéger au sein de l'entité :

Titulaire		Commune
Marie-José	VAILLANT	Chablis
Géraldine	MICAUD	Mailly-le-Château

Un appel à candidature est lancé :

Titulaire		Commune
Marie-José	VAILLANT	Chablis

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide :**

- **DE DESIGNER** le représentant de la 3CVT au sein de la SPL Agence d'attractivité de l'Yonne suivant :

Titulaire		Commune
Marie-José	VAILLANT	Chablis

- Désignation des membres – commissions intercommunales

La liste provisoire des membres de chaque commission intercommunale a été transmise pour vérification à l'ensemble des communes le 22 mai dernier, la composition définitive de chaque commission sera connue au 2 juin 2026. **Les listes délibérées ci-après ne sont donc pas définitives mais constituent une simple base pour mise aux voix en Assemblée.**

- Désignation des membres – commission Logistique et patrimoine

Rapporteur : Etienne BOILEAU

Monsieur le Président expose,

Suite à la création de la commission Logistique et patrimoine le 9 avril dernier, il est nécessaire d'établir sa composition.

Pour rappel, les commissions peuvent être composées de 36 membres maximum, avec une représentation par commune dans la limite d'un membre titulaire et un membre suppléant. La Présidence est assurée par Monsieur Jérôme CHARDON, 1<sup>er</sup> Vice-Président, qui n'est pas décompté de la représentation de la commune de Ligny-le-Châtel.

Au 6 mai 2026, les élus suivants se sont déclarés candidats afin d'intégrer la commission :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Jérôme	CHARDON	Ligny-le-Châtel	Alain	DE CUYPER	Ligny-le-Châtel
Didier	GALLARD	Chablis	Jean-Claude	CARRE	
Isaac	MANSANTI	Beines			
Alexandre	MATHIEU	Chemilly-sur-Serein	Gérald	VILAIN	Chemilly
Carole	HUGOT	Pontigny			
François	TURCIN	Maligny			
Bernard	SARRAZIN	Poilly-sur-Serein	Didier	MATRAT	Poilly-sur-Serein
Angélique	JABALLY	Méré			
Olivier	SIX	La Chapelle Vaupelteigne			
Philippe	BASTÉ	Prégilbert	Jean-François	GUILLOT	Prégilbert
Patrick	THOMAS	Carisey	Nathalie	BOUISSET	Carisey
Géraldine	MICAUD	Mailly-le-Château	Nicole	BOUDIN	Mailly-le-Château
Maxime	BOISSARD	Saint-Cyr-les- Colons	Philippe	DISSON	Saint-Cyr-les- Colons

Pascal PELLÉ souhaite savoir si l'ensemble des communes obtiendront les informations abordées lors des commissions.

Monsieur le Président rappelle le rôle consultatif des commissions. Il précise que chaque commune peut être représentée au sein de chacune des commissions et rappelle que les membres en obtiennent les comptes-rendus. Il revient également aux membres de transmettre les informations obtenues lors des commissions aux autres élus municipaux.

Pascal PELLÉ déplore que lors du mandat précédent, les informations concernant le projet de crèche à Ligny-le-Châtel n'ont pas été bien communiquées.

François COLLET appuie la prise de parole de Pascal PELLÉ.

Monsieur le Président réfute cette déclaration.

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide :**

- **DE VALIDER** la composition de la commission Logistique et patrimoine.
- Désignation des membres – commission Administration générale, finances et ressources humaines

*Rapporteur : Etienne BOILEAU*

Monsieur le Président expose,

Suite à la création de la commission Administration générale, finances et ressources humaines le 9 avril dernier, il est nécessaire d'établir sa composition.

Pour rappel, les commissions peuvent être composées de 36 membres maximum, avec une représentation par commune dans la limite d'un membre titulaire et un membre suppléant. La Présidence est assurée par Madame Aline GALLY, 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente, qui n'est pas décomptée de la représentation de la commune de Varennes.

Au 6 mai 2026, les élus suivants se sont déclarés candidats afin d'intégrer la commission :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Aline	GALLY	Varenes			
Éliane	AUBRON	Chablis	Marylise	TREMBLAY	Chablis
Stevens	DAVID	Fleys			
Anthony	GROSSOT	Courgis			
Guillaume	MICHAUT	Beines			
Angélique	BURETEY	Chemilly-sur-Serein	Gérald	VILAIN	Chemilly-sur-Serein
Matis	TUPINIER	Poilly-sur-Serein	Tony	BOITELET	Poilly-sur-Serein
Angélique	JABALLY	Méré			
Thierry	MOTHE	Fontenay-près-Chablis			
Martine	CROCHOT	La Chapelle Vaupelteigne	Olivier	SIX	La Chapelle Vaupelteigne
Audrey	MORISSET	Prégilbert	Philippe	BASTÉ	Prégilbert
Denis	BOSSU	Mailly-la-Ville			
Alain	DE CUYPER	Ligny-le-Châtel	Théo	MATHIEU	Ligny-le-Châtel
Nathalie	BOUISSET	Carisey	Christiane	BLANCHARD	Carisey
Philippe	BEZ	Mailly-le-Château	Géraldine	MICAUD	Mailly-le-Château
Philippe	THIBAUT	Saint-Cyr-les-Colons	Ludivine	RIVEL	Saint-Cyr-les-Colons

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** la composition de la commission Administration générale, finances et ressources humaines.
- Désignation des membres – commission Déchets, valorisation énergétique et transitions

*Rapporteur : Etienne BOILEAU*

Monsieur le Président expose,

Suite à la création de la commission Déchets, valorisation énergétique et transitions le 9 avril dernier, il est nécessaire d'établir sa composition.

Pour rappel, les commissions peuvent être composées de 36 membres maximum, avec une représentation par commune dans la limite d'un membre titulaire et un membre suppléant. La Présidence est assurée par Monsieur Philippe BASTE, 3<sup>ème</sup> Vice-Président, qui n'est pas décompté de la représentation de la commune de Prégilbert.

Au 6 mai 2026, les élus suivants se sont déclarés candidats afin d'intégrer la commission :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Philippe	BASTÉ	Prégilbert	Mickaël	MICHOT	Prégilbert
Luc	MASSON	Chablis	Bernard	LÉGLAND	Chablis
Xavier	COLLON	Fleys			
Bruno	GUEUX	Deux-Rivières	Jean-François	SILVAN	Deux-Rivières
Romain	VALLIER	Courgis			
Anaëlle	ROBERT	Beines			
Guillaume	VILAIN	Chemilly-sur-Serein	Yannick	GEORGES	Chemilly-sur-Serein
François	TURCIN	Maligny			
Harold	BAILLEUX	Poilly-sur-Serein	Matthias	LALIQUE	Poilly-sur-Serein
Patrick	GALLY	Méré			
Isabelle	DOMINJON	Varenes			
Thierry	MOTHE	Fontenay-près-Chablis			
Guillaume	SIX	La Chapelle Vaupelteigne			
Françoise	GOUNOT	Sainte-Pallaye	Joris	MAILLARD	Sainte-Pallaye
Corinne	DE CUYPER	Ligny-le-Châtel	Agnès	CHAMILLARD	Ligny-le-Châtel
Anne-Marie	MASSE	Carisey	Jean-Claude	SOLE	Carisey
Jean-Michel	GODEFROY	Mailly-le-Château	Maxime	LETANG	Mailly-le-Château
Sébastien	PODOR	Béru			
Philippe	DISSON	Saint-Cyr-les-Colons	Franck	FOURNEY	Saint-Cyr-les-Colons

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide :**

- **DE VALIDER** la composition de la commission Déchets, valorisation énergétique et transitions.
- Désignation des membres – commission Enfance-jeunesse, école de musique et de danse, école multisports

*Rapporteur : Etienne BOILEAU*

Monsieur le Président expose,

Suite à la création de la commission Enfance-jeunesse, école de musique et de danse, école multisports le 9 avril dernier, il est nécessaire d'établir sa composition.

Pour rappel, les commissions peuvent être composées de 36 membres maximum, avec une représentation par commune dans la limite d'un membre titulaire et un membre suppléant. La Présidence est assurée par Madame Béatrice MAUVAIS, 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente, qui n'est pas décomptée de la représentation de la commune de Vermenton.

Au 6 mai 2026, les élus suivants se sont déclarés candidats afin d'intégrer la commission :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Béatrice	MAUVAIS	Vermenton			
Aurélia	MÉLINE	Chablis	Stéphanie	NAHAN	Chablis
François	COLLET	Venouse			
Florence	MOULINET	Deux-Rivières			
Romain	VALLIER	Courgis			
Isabelle	VAZUT-GAGNEPAIN	Beines	Amandine	CHEVALLIER	Beines
Yannick	GEORGES	Chemilly-sur-Serein	Melvin	BURETEY	Chemilly-sur-Serein
Céline	POULLET	Maligny	Franck	VINOT	Maligny
Corinne	CHARLOIS	Poilly-sur-Serein	Joëlle	VENOT	Poilly-sur-Serein
Sarah	BRUGNIEAUX	Varenes	Vincent	AHÜ	Varenes
Maggy	ALBERTELLI	Prégilbert	Fabien	GUETTARD	Prégilbert
Morgane	BOISDRON	Sainte-Pallaye	Alyson	RENAULT	Sainte-Pallaye
Adeline	COURTOIS	Mailly-la-Ville	Pascal	THILLOT	Mailly-la-Ville
Emmanuelle	HAHN	Ligny-le-Châtel	Sébastien	LAMBERT	Ligny-le-Châtel
Nathalie	BOUISSET	Carisey	Jean-Claude	SOLE	Carisey
Valérie	VANZELE	Mailly-le-Château	Maxime	LETANG	Mailly-le-Château
Athénaïs	LE COURT DE BERU	Béru			
Gilles	VAN BRUSSEL-BELOT	Saint-Cyr-les-Colons	Stéphanie	BRAUD	Saint-Cyr-les-Colons

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide :**

- **DE VALIDER** la composition de la commission Enfance-jeunesse, école de musique et de danse, école multisports.
- Désignation des membres – commission Santé, vie sociale et solidarité des territoires

*Rapporteur : Etienne BOILEAU*

Monsieur le Président expose,

Suite à la création de la commission Santé, vie sociale et solidarité des territoires le 9 avril dernier, il est nécessaire d'établir sa composition.

Pour rappel, les commissions peuvent être composées de 36 membres maximum, avec une représentation par commune dans la limite d'un membre titulaire et un membre suppléant. La Présidence est assurée par Monsieur Jean-Jacques SEROUL, 5<sup>ème</sup> Vice-Président, qui n'est pas décompté de la représentation de la commune de Chichée.

Au 6 mai 2026, les élus suivants se sont déclarés candidats afin d'intégrer la commission :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Jean-Jacques	SEROUL	Chichée	Arnault	CHAMBRETTE	Chichée
Éliane	AUBRON	Chablis	Marie-José	VAILLANT	Chablis
Michèle	BARY	Deux-Rivières			
Jean-Philippe	JACQUOT	Méré			
Jean-Michel	RACE	Courgis			
Jean-Pierre	GILLES	Beines			
Muriel	NICOLLE	Chemilly-sur-Serein	Angélique	BURETEY	Chemilly-sur-Serein
Frédéric	DAMAS	Pontigny			
Sandra	MARSAULT	Maligny	Marie	UEHLINGER	Maligny
Christine	JOUSSEMET MATRAT	Poilly-sur-Serein	Nicole	MESSAGE	Poilly-sur-Serein
Vincent	AHÜ	Varennes	Aline	GALLY	Varennes
Véronique	BOUDIN	La Chapelle Vaupelteigne	-		-
Stéphanie	GEOFFROY	Prégilbert	Audrey	MORISSET	Prégilbert
Alyson	RENAULT	Sainte-Pallaye	Morgane	BOISDRON	Sainte-Pallaye
Isabelle	CARRE	Mailly-la-Ville			
Corinne	DE CUYPER	Ligny-le-Châtel	Théo	MATHIEU	Ligny-le-Châtel
Valérie	LHOTE	Carisey	Eve	ROUGET	Carisey
Laurence	DA SILVA	Mailly-le-Château	Nicole	BOUDIN	Mailly-le-Château
Ludivine	RIVEL	Saint-Cyr-les-Colons	Morgane	FORTIN	Saint-Cyr-les-Colons

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide :**

- **DE VALIDER** la composition de la commission Santé, vie sociale et solidarité des territoires.

- Désignation des membres – commission Tourisme

*Rapporteur : Etienne BOILEAU*

Monsieur le Président expose,

Suite à la création de la commission Tourisme le 9 avril dernier, il est nécessaire d'établir sa composition.

Pour rappel, les commissions peuvent être composées de 36 membres maximum, avec une représentation par commune dans la limite d'un membre titulaire et un membre suppléant. La Présidence est assurée par Madame Marie-José VAILLANT, 6<sup>ème</sup> Vice-Présidente qui n'est pas décomptée de la représentation de la commune de Chablis.

Au 6 mai 2026, les élus suivants se sont déclarés candidats afin d'intégrer la commission :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Marie-José	VAILLANT	Chablis			
Marie-José	FOURREY	Chablis	Aurélia	MÉLINE	Chablis
François	COLLET	Venouse	Marc	LE PÉCHON	Venouse
Christelle	VAN HECKE	fleys			
Florence	MOULINET	Deux-Rivières			
Jean-Philippe	JACQUOT	Méré			
Agnès	DAUVISSAT	Beines			
Sandrine	DETOLLE	Chemilly-sur-Serein	Melvin	BURETEY	Chemilly-sur-Serein
Christelle	LAVANTUREUX	Lignorelles			
Frédéric	DAMAS	Pontigny			
Aymeric	SAVARY-TERRIER	Maligny	Pascal	VITO	Maligny
Tony	BOITELET	Poilly-sur-Serein	Christine	JOUSSEMET MATRAT	Poilly-sur-Serein
Laurence	TUPINIER	La Chapelle Vaupelteigne			
Stéphanie	GEOFFROY	Prégilbert	Fabien	GUETTARD	Prégilbert
Joris	MAILLARD	Sainte-Pallaye	Jean-Paul	KRAWAZYK	Sainte-Pallaye
Pascal	THILLOT	Mailly-la-Ville	Adeline	COURTOIS	Mailly-la-Ville
Christine	MICHOT	Ligny-le-Châtel			
Julie	COUCHENEY	Carisey	Eve	ROUGET	Carisey
Valérie	VANZELE	Mailly-le-Château	Sarah	LAVIGNE	Mailly-le-Château
Morgane	FORTIN	Saint-Cyr-les-Colons	Marion	WATTEBLED	Saint-Cyr-les-Colons

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide :**

- **DE VALIDER** la composition de la commission Tourisme.
- Désignation des membres – commission Développement économique, commerce et alimentation

*Rapporteur : Etienne BOILEAU*

Monsieur le Président expose,

Suite à la création de la commission Développement économique, commerce et alimentation le 9 avril dernier, il est nécessaire d'établir sa composition.

Pour rappel, les commissions peuvent être composées de 36 membres maximum, avec une représentation par commune dans la limite d'un membre titulaire et un membre suppléant. La Présidence est assurée par Monsieur Damien GAUTHIER, 7<sup>ème</sup> Vice-Président, qui n'est pas décompté de la représentation de la commune de Maligny.

Au 6 mai 2026, les élus suivants se sont déclarés candidats afin d'intégrer la commission :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Damien	GAUTHIER	Maligny			
Marylise	TREMBLAY	Chablis	Luc	MASSON	Chablis
François	COLLET	Venouse			
Ophélie	OBERST	Fleys			
Sabrina	FACON	Deux-Rivières			
Sébastien	CHAMON	Beines			
Muriel	NICOLLE	Chemilly-sur-Serein	Gérald	VILAIN	Chemilly-sur-Serein
Céline	POULLET	Maligny	Aymeric	SAVARY-TERRIER	Maligny
Didier	MATRAT	Poilly-sur-Serein	Bernard	SARRAZIN	Poilly-sur-Serein
Aline	GALLY	Varennes			
Véronique	BOUDIN	La Chapelle Vaupelteigne	Olivier	SIX	La Chapelle Vaupelteigne
Stéphanie	GEOFFROY	Prégilbert	Audrey	MORISSET	Prégilbert
Quentin	GALOUZEAU	Mailly-la-Ville			
Mélie	VIDAL	Ligny-le-Châtel	Agnès	CHAMILLARD	Ligny-le-Châtel
Nathalie	BOUISSET	Carisey	Eve	ROUGET	Carisey
Géraldine	MICAUD	Mailly-le-Château	Sarah	LAVIGNE	Mailly-le-Château
Gilles	VAN BRUSSEL-BELOT	Saint-Cyr-les-Colons	Maxime	BOISSARD	Saint-Cyr-les-Colons

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide :**

- **DE VALIDER** la composition de la commission Développement économique, commerce et alimentation.
- Désignation des membres – commission Assainissement et préservation de l'environnement

*Rapporteur : Etienne BOILEAU*

Monsieur le Président expose,

Suite à la création de la commission Assainissement et préservation de l'environnement le 9 avril dernier, il est nécessaire d'établir sa composition.

Pour rappel, les commissions peuvent être composées de 36 membres maximum, avec une représentation par commune dans la limite d'un membre titulaire et un membre suppléant. La Présidence est assurée par Monsieur Marc VALERO, 8<sup>ème</sup> Vice-Président, qui n'est pas décompté de la représentation de la commune de Sainte-Pallaye.

Au 6 mai 2026, les élus suivants se sont déclarés candidats afin d'intégrer la commission :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Marc	VALERO	Sainte-Pallaye			
Jorge	GUILHOTO	Chablis	Anne	GRANDET	Chablis
Patrice	LAMBERT	Deux-Rivières	Bruno	GUEUX	Deux-Rivières
Isaac	MANSANTI	Beines			
Camille	SCHWEBLIN	Chemilly-sur-Serein	Félix	DROSSON	Chemilly-sur-Serein
François	TURCIN	Maligny			
Julie	CERVEAU	Poilly-sur-Serein	Joëlle	VENOT	Poilly-sur-Serein
Vincent	AHÜ	Varennes	Aline	GALLY	Varennes
Thierry	MOTHE	Fontenay-près-Chablis			
Eric	CROCHOT	La Chapelle Vaupelteigne			
Fabien	GUETTARD	Prégilbert	Mickaël	MICHOT	Prégilbert
Alain	DE CUYPER	Ligny-le-Châtel			
Augustin	BOIVIN	Carisey	Jean-Claude	SOLE	Carisey
Géraldine	MICAUD	Mailly-le-Château	Sarah	LAVIGNE	Mailly-le-Château
Sébastien	PODOR	Béru			
Francis	BUCHEZ	Saint-Cyr-les-Colons	Franck	FOURNEY	Saint-Cyr-les-Colons

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide :**

- **DE VALIDER** la composition de la commission Assainissement et préservation de l'environnement.
- Désignation des membres – commission Cadre de vie et renouvellement urbain

*Rapporteur : Etienne BOILEAU*

Monsieur le Président expose,

Suite à la création de la commission Cadre de vie et renouvellement urbain le 9 avril dernier, il est nécessaire d'établir sa composition.

Pour rappel, les commissions peuvent être composées de 36 membres maximum, avec une représentation par commune dans la limite d'un membre titulaire et un membre suppléant. La Présidence est assurée par Monsieur Alain LOURY, 9<sup>ème</sup> Vice-Président, qui n'est pas décompté de la représentation de la commune de Deux-Rivières.

Au 6 mai 2026, les élus suivants se sont déclarés candidats afin d'intégrer la commission :

Titulaire		Commune	Suppléant		Commune
Jean-François	SILVAN	Deux-Rivières			
Alain	LOURY	Deux-Rivières			
Laurent	ROBIN	Chablis	Philippe	RIGAUD	Chablis
Amandine	CHEVALLIER	Beines			
Muriel	NICOLLE	Chemilly-sur-Serein	Guillaume	VILAIN	Chemilly-sur-Serein
Nicole	MESSAGE	Poilly-sur-Serein	Tony	BOITELET	Poilly-sur-Serein

Aline	GALLY	Varenes			
Fabien	GUETTARD	Prégilbert	Stéphanie	GEOFFROY	Prégilbert
Mélie	VIDAL	Ligny-le-Châtel	Christine	MICHOT	Ligny-le-Châtel
Nathalie	BOUISSET	Carisey	Valérie	LHOTE	Carisey
Géraldine	MICAUD	Mailly-le-Château			
Gilles	VAN BRUSSEL- BELOT	Saint-Cyr-les- Colons	Stéphanie	FROMNOT	Saint-Cyr-les-Colons

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide :**

- **DE VALIDER** la composition de la commission Cadre de vie et renouvellement urbain.

II. Ressources humaines :

- **Comité social territorial - reconduction du paritarisme numérique**

*Rapporteur : Aline GALLY*

Madame la Vice-Présidente expose,

Le comité social territorial (CST) est une instance consultative de dialogue social, composé de représentants des collectivités territoriales d'une part et de représentants des agents publics d'autre part.

Il est obligatoirement créé dans chaque collectivité ou établissement public employant au moins 50 agents.

La communauté de communes disposant de plus de 50 agents, elle disposait jusqu'à présent d'une instance composée de trois représentants Elus titulaires et suppléants, ainsi que d'un collège des agents composés de trois délégués du personnel titulaires et suppléants issus des élections professionnelles.

L'obligation de parité numérique et de vote du collège d'élus a été supprimée. Toutefois, par délibération du conseil communautaire, celle-ci peut être maintenue, choix qui a été fait en 2020.

Lorsque l'effectif de l'établissement public est supérieur ou égal à cinquante et inférieur à deux cents agents, le nombre de représentants titulaires Elus du CST peut être de trois à cinq.

Les dernières élections professionnelles ayant conduit à la désignation de trois représentants titulaires du personnel, il est proposé de reconduire le paritarisme numérique pour atteindre trois représentants titulaires Elus.

Les représentants des élus au CST seront désignés par arrêté du Président.

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide :**

- **DE VALIDER** la reconduction du paritarisme numérique au sein du Comité social territorial en fixant un nombre de représentants des élus de la communauté de communes égal à celui des représentants du personnel,
- **DE RAPPELER** que le nombre représentant titulaires du personnel siégeant au sein du Comité social territorial est fixé à trois, tout comme le nombre de représentants suppléants.

### III. Affaires diverses :

- **Synthèse des décisions du Président et du Bureau communautaire**

- Création d'un emploi non permanent à temps non complet – filière administrative
- Modification du règlement de fonctionnement de l'école de musique et de danse
- Modification du règlement de fonctionnement de l'école multisports

- **Dates envisagées pour les prochains conseils communautaires**

- Jeudi 21 mai 2026 – salle polyculturelle Le Kimméridgien
- Jeudi 25 juin 2026 – lieu à confirmer
- Jeudi 10 ou 17 septembre 2026 – lieu à confirmer
- Jeudi 22 octobre 2026 – lieu à confirmer

- **Information – Conseiller délégué**

Monsieur le Président annonce la délégation de Monsieur DE CUYPER, qui sera désormais Conseiller délégué à la préservation de l'environnement.

- **Création de groupes de travail Déchets**

- Groupe de travail *Redevance spéciale*  
Création en commission le 26 mai 2026

- **Création de groupes de travail assainissement**

- Groupe de travail *Taxe à l'hectolitre*
- Groupe de travail *Règlements d'assainissement*  
Création lors de la première commission assainissement – date à définir

- **Désignation des représentants de la 3CVT en prévision de l'Assemblée du 21 mai 2026**

Des représentants de la 3CVT seront désignés lors du conseil communautaire le 21 mai prochain. **Il n'est pas nécessaire de transmettre les candidatures avant la séance.**

#### **Représentants issus de l'Assemblée communautaire :**

- Société d'économie mixte Yonne équipement (agence de développement économique) : **1 représentant**
- Société d'économie mixte Yonne développement (agence de développement économique) : 1 représentant : **le Président de la 3CVT**
- Comité national d'action sociale (CNAS – association loi 1901 qui œuvre en matière d'action sociale pour tous les personnels) : **1 représentant élu**
- France rénov' – Adil (entité de conseil et d'appui en matière de logement pour les populations et acteurs publics) : **1 élu référent**
- Initiactive 89 : **1 représentant**
- Commission de délégation de service public (instance de décision qui intervient pour l'attribution des contrats de concession) : **le président et cinq élus titulaires, cinq élus suppléants**
- Commission d'attribution des places en crèches : **le Président, Mme la Vice-Présidente en charge de l'enfance et deux élus**
- Conseil de crèche : **2 représentants titulaires et 2 représentants suppléants**

- Commission intercommunale d'accessibilité : **nombre de représentants à confirmer**
- Commission intercommunale des impôts directs : **le président de l'EPCI ou un vice-président délégué et 10 élus.**

Pour aboutir à cette composition, la 3CVT doit proposer à la DGFIP la liste de 20 noms d'élus souhaitant être membres titulaires et 20 noms d'élus souhaitant être membres suppléants. Et ce, sur proposition des communes.

- **Entretien des bouches d'égout sur la voirie**

Denis BOSSU partage à l'Assemblée l'information selon laquelle le Département de l'Yonne avait prévu de refaire les enrobés sur une partie de la commune de Mailly-la-Ville en 2024. Or le Département estime être en conflit avec la 3CVT s'agissant de l'entité ayant la charge de l'entretien – y compris rehaussement – des bouches d'égout. Il souhaiterait obtenir la position de la 3CVT à ce sujet.

Monsieur le Président confirme les dires de Monsieur BOSSU. Il précise que la position de la 3CVT est parfaitement fondée et légale, elle a par ailleurs été confirmée à de nombreuses reprises par le conseil juridique de la 3CVT, ainsi que les services préfectoraux entre autres tiers compétents.

Monsieur le Président ajoute que comme lors du mandat précédent, la 3CVT transmettra la note juridique de l'avocat de la communauté de communes à ce sujet et au plus tard à l'issue du Conseil communautaire de juin 2026.

Patrick GENDRON s'interroge quant à l'opportunité, pour ce sujet, d'ester en justice devant les tribunaux administratifs au regard de la jurisprudence constante en faveur de la communauté de communes.

Monsieur le Président affirme que pour le moment, la 3CVT espère des résultats sans utiliser de procédure contentieuse.

Séance levée à 21h.

Le Président de séance,  
Etienne BOILEAU

Le secrétaire de séance,  
Damien GAUTHIER

